L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 12 JANVIER.

UNE OMISSION—La section 4 d'une loi de 1847 intitulée "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des municipalités de la Nlle-Orléans", ordonne à celles-ci de voter leurs allocations dans le courant du mois de janvier avant de procéder à d'autres actes. Le Conseil de la 1re Municipalité ayant entièrement oublié cette clause, s'est réuni lundi dernier et a passé bon nombre de mesures. On s'est aperçu trop tard qu'elles étaient frappées de nullité en vertu de la section dont nous parlons plus haut, et le maire a dû convoquer une session extraordinaire pour tout régulariser. Les aldermen siégeront donc de nouveau ce soir pour reprendre en sous-œuvre la besogne de lundi.

CONGRÈS.

SÉNAT, 3 *janvier*.— Le président annonce que le comité du recensement sera composé de MM. John Davis, Underwood, Sturgeon, Butler et Shields.

M. Mason annonce qu'il présentera un bill pour mettre à exécution la loi relative à l'extradition des esclaves fugitifs.

M. Cass annonce qu'il demandera le lendemain la mise en consideration de sa résolution tendant à suspendre les rapports diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Autriche.

M. Yulee annonce qu'il présentera un projet de loi pour établir une pension de retraite pour les officiers et les matelots invalides de la marine nationale.

Une résolution est introduite, invitant le directeur-général des postes à apprendre au Sénat s'il a destitué des officiers nommés par son prédécesseur et pourquoi il les aurait destitués.

M. Soulé introduit une résolution dans laquelle il demande qu'une commission scientifique soit nommée pour calculer ce que coûterait l'élargissement de la passé du Nord-Est du Mississipi. Cette résolution est adoptée.

M. Atchison présente un mémoire de la législature du Missouri condamnant le Proviso-Wilmot et dans lequel il est dit que la condition du Nord a été telle que le Sud n'est plus obligé de respecter le compromis de 1820, mais que maintenant, pour maintenir le bons rapports entre les deux parties de l'Union, il propose d'étendre le compromis au territoire nouvellement acquis.

M. Benton demande que l'impression du mémoire ne soit pas ordonnée, car ce document n'exprime pas les sentimens du peuple de l'Etat qui respecte la loi. Les signataires du document n'ont pas le droit de déclarer que les habitans du Missouri se retireront de l'Union dans une circonstance prévue. Je ne veux pas, dit M. Benton, discuter les résolutions, mais je crois que la Législature a erré. La constitution indique les moyens à l'aide desquels les citoyens qui se croient lésés peuvent obtenir justice. Ces moyens sont du ressort de la loi; il nous est interdit, si nous aimons la République, de recourir à l'épée.

M. Atchison déclare comme son collègue que les résolutions de la Législature du Missouri n'expriment pas les sentimens du peuple de cet Etat et que ses commettans saisiront la première occasion favorable de le faire savoir au Congrès.

Le Sénat ordonne l'impression des résolutions, puis s'ajourne après avoir siégé quelque temps à huis-clos.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS—M. Boyd présente un mémoire des habitans de Deverel, en Californie dans lequel ceux-ci demandent à être admis dans l'Union comme Etat.—Référé au comité des territoires. Le même membre présente un autre mémoire des mêmes habitans demandant que M. Babbit soit admis au Congrès en qualité de delegué.

Le speaker prévient la Chambre que l'élection des officiers est à l'ordre du jour.

La Chambre procède à l'élection d'un greffier.

M. Ashman désigne comme candidat M. Campbell, greffier de l'ancienne Chambre.

M. Bingham désigne comme candidat M. B. B. French.—Cinq autres candidats sont annoncés par différens membres.

Au premier scrutin, M. Forney obtient 98 voix et M. Campbell 77,—voix perdues, 33. Au deuxième scrutin, M. Forney reçoit 104 voix et M. Campbell 81; voix perdues, 52. L'élection est renvoyée.

La Chambre s'ajourne.

CONCERT.—Le dernier donnert de M. Strakosch et de Mme Bascicciani aura lieu lundi prochain. Les retardataires ne vou droit pas laisser partir ces excellens artistes sans aller les entendre. Nous apprenons que M. Strakosch se propose de retourner immédiatement en Europe.

NOMINATIONS—Le président a envoyé, le 31 décembre, sa première liste de nominations au Sénat. Cette liste ne comprend que les officiers du district de Columbia et de la ville de Washington. Voici les noms qui y figurent: M. Wallach, marshall; M. Bradley, maître de poste; M. Bodd, commissaire des bâtimens publics; M. Lathrop, agent maritime; M. Woodward, gardien de l'Arsenal de la marine; M. Firman, gardien du pénitentiaire. On dit que le Sénat se propose de rejeter systématiquement toutes les nominations du président; nous verrons bien si la majorité démocratique de la Chambre haut se aura le triste courage d'exercer une pareille tyrannie.

LE FLEUVE—Les journaux de Memphis nous apprennent que le fleuve est très haut en face de cette ville et qu'il est probable que les terres basses de l'Arkansas sont déjà inondées. Le fleuve, au-dessus de l'Ohio, étant couvert de glaçons, les bâteaux à vapeur ne peuvent pas remonter jusqu'à St-Louis.—La navigation de l'Ohio est libre.

NEW-YORK—M. Noble S. Elderkin, démocrate, a été élu, le 2 de ce mois, speaker de la Législature de New-York.— Le gouverneur Fish a consacre une bonne partie de son manifeste à la question de l'esclavage. Tout en engageant l'Etat de New-York à s'opposer moralement à l'extension de l'esclavage dans les nouveaux territoires, il exprime l'espoir que le Nord cessera d'attaquer le Sud et prendra vis-à-vis de celui-ci une attitude moins agressive.

ACQUITTEMENT DE M. CASSIUS M. CLAY.—On se rappelle que dans une rencontre qui a eu lieu il y a quelques mois au milieu d'une assemblée publique, entre M. Cassius M. Clay et M. Cyrus Turner, celui-ci a été tué par son adversaire. M. Clay ayant été arrêté et l'affaire soumise dernièrement au grand jury du comté de Madison, qui a déclaré, sans doute à cause des circonstances atténuantes, qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre.

KENTUCKY —Le gouverneur de Kentucky a transmis son message, le 2 janvier, à la Législature.

TOURBILLON.—Un ouragan a soufflé dimanche dernier, sur le comté d'Adams, Etat du Mississipi, et à occasionné de regrettables désastres. Des maisons et des barrières ont été renversées, des arbres déracinés, les champs et les jardins dévastés. Le regard ne s'arrête plus que sur des ruines. M. Robert McCullough, un des pionniers le plus estimables de l'Etat, a trouvé la mort au milieu de l'ouragan. Il s'était levé pour assujettir la porte de sa chambre, au plus fort de l'orage, lorsque des poutres et des briques arrachées du toit par la violence du vent, sont tombées sur lui et l'ont écrasé.

LE TERRITOIRE DE L'UNION.—On a calculé que les Etats-Unis ont une ligne de frontières de 10,950 milles et une étendue de côtes de 5,430 milles. Un des fleuves de l'Union a deux fois la longueur du Danube, le plus grand fleuve de l'Europe. L'Ohio a 600 milles de longueur de plus que le Rhin, et la partie navigable de l'Hudson excède de cent-vingt milles la partie navigable de la Tamise. Il y a à la Louisiane des bayous presque inconnus qui sont supérieurs à l'Ibre et à la Seine. L'Etat de la Virginie seul a un territoire plus grand d'un tiers que celui de l'Angleterre. L'Etat de l'Ohio a 3000 milles carrés de superficie de plus que l'Ecosse. Le port de New-York reçoit des navires qui navigueront sur des fleuves, canaux et lacs offrant ensemble plus de 3000 milles, c'est-à-dire la dimension qui sépare l'Amérique de l'Europe. De la capitale du Maine à la Nouvelle-Orléans il y a deux-cents milles de plus que de Londres à Constantinople, et le chemin qui relie ces deux extrémités de l'Union traversera l'Angleterre, la Belgique, une partie de la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie.

M. LACOSTE, nouveau consul général de France à New-York, est arrivé dans cette dernière ville, à bord du *Cambria*.

UN AMI DES FRERES MONTGOLFIER—Les journaux de Boston, dit la *Feuille du New-York*, annoncent l'arrivée en cette ville de M. de Ceseac, dont le père fut ministre de la guerre sous l'Empire et membre de l'Institut. M. de Ceseac tient aux Etats-Unis afin de porter consolation, si, s'il est possible, secours aux deux frères Montgolfier, dont il est l'ami et le parent. Il n'a fait, en conséquence, que passer à Boston, et s'est mis sur-le-champ en route pour Washington et Saint-Louis. Il est porteur de lettres pressantes, et émanant des personnes les mieux placées, en faveur des malheureux jeunes gens dont il va sacher d'adoucir le sort.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE NEW-YORK.

Nous avons déjà dit quelques mots du message du gouverneur Fish. Nous trouvons dans un journal de New-York un résumé de ce manifeste que nous allons reproduire:

....A la suite de quelques phrases sur les rangées exercés par le choléra durant l'été dernier, le message arrive brusquement au sujet le plus intéressant qu'il ait à traiter: la situation des finances de l'Etat. De son exposé il ressort qu'au 30 septembre dernier (terme de l'année financière) la dette générale s'élevait à $6,399,693 et la dette spéciale des canaux à $16,565,345; en tout $22,895,038. Les chiffres d'amortissement pour ces deux catégories avaient durant elles un somme de $318,392.

Les revenus pour l'année ont été: pour le fonds général, de $792,451; pour le produit des canaux, de $3,442,986; soit ensemble, $4,235,438. Les dépenses sur les deux fonds réunis montent au chiffre de $3,278,031, ce qui laisse un peu plus d'un million de réservé à la fin de l'exercice. Sur cette somme, neuf cent mille dollars restent applicables à l'élargissement du canal de l'Erie, et à l'achèvement des canaux Genesee et de la rivière Noire. Les canaux, fait observer à ce propos le message, ont donné cette année $425,000 de plus et coûté $170,000 de moins que l'année dernière."

Il a été contracté trois emprunts dont le seul considérable ($1,739,194) a servi à compléter la somme nécessaire au rachat de quelques titres de la dette des canaux, arrivés à échéance le 1er juillet dernier. L'émission a eu lieu à 6 pour 100 et a produit en moyenne une prime de 11, 70 pour cent.

Les travaux d'élargissement du canal de l'Erie marchent rapidement: ils offriront au printemps prochain un parcours de 122 milles. Le canal de la Rivière-Noire sera achevé pour la même époque, sur une longueur de 34 milles, et coûtera 60 cents par une dépense de 35.

Les écoles publiques sont dans un état florissant. Au 1er juillet, on en comptait 11,191, dans lesquelles 778,309 élèves reçoivent l'instruction. L'école normale, qui, depuis sa fondation, a fourni 420 professeurs, comptait, à la même date, 217 élèves. M. Hamilton Fish croit qu'il serait nécessaire d'autoriser l'admission de quelques indiens dans ces établissemens; il expose avec les mesures prises pour arriver à l'installation d'un college d'agriculture et d'une ferme-modèle.

Le nombre des détenus renfermés dans les prisons d'Etat s'élevait, le 1er décembre dernier, à 1,463, c'est-à-dire 171 de plus que l'année dernière. La maison centrale d'Auburn est la seule où le travail des prisonniers donne un bénéfice.

L'hospice pour les fous, l'institution des sourds-muets, celle des aveugles, obtiennent tour-à-tour quelques mots d'éloge, que suit la recommandation d'établir un hospice pour les idiots. Le message demande également quelques améliorations dans la bibliothèque et dans le cabinet d'histoire naturelle de l'Etat. Il insiste pour que l'on active la revision du code, et consacre spécialement de réformer la législation relative à l'aliénation mentale. Les aliénés ne jouissent de aucun droit de propriété, ne peuvent ni tester ni contracter. Ce qui est en tous points la contre-partie du lacrum de *Natina*. Les deux langues ont été le sujet de sérieuses réflexions de la part du gouverneur, qui en signale les inconvénients et les difficultés. Il signale les abus du vagabondage, et l'exemption du paiement dans les poursuites pour dettes, paraît réclamer du gouverneur exiger une prompte attention.

La partie pratique du document se termine par des remarques sur la milice et sur les chemins de fer. La fréquence des accidents et la nécessité d'établir un système de sûreté, pour les lignes sont l'objet de considérations étendues.

Enfin, M. Hamilton Fish arrive à la question de l'esclavage qu'il traite au point de vue du Nord, mais avec une pleine de modération. Le message se termine par une citation empruntée au dernier message de Washington, par l'esprit conciliateur qui doit animer tous les membres de l'Union. Il est à souhaiter dignement un travail remarquable, et jamais ce magnifique appel du Père de la patrie n'a retenti en des circonstances plus critiques et plus solennelles pour la grande confédération américaine.

J. L.

AUX EDITEURS.

DIX ÉCLAIRS ÉIROITS.

Je prends la liberté de revenir sur l'opinion émise par un de nos confrères du *Crescent City* relativement à la valeur de la langue et de la literature française, comme expression et développement de sa pensée humaine. Peut-être qu'au milieu des graves intérêts qui occupent le public est-il de peu d'importance de revenir une seconde fois sur une chose qui ne saurait être attribuée qu'à quelque excès de zèle de l'auteur; car déjà l'*Abeille* a eu chatier à bon escient cette grossière aberration. Cependant à calomnie est assez sérieuse pour que quelques traits de plus achèvent de rejeter les jugemens qui auraient pu être faussés à l'endroit des mérites supérieurs et universellement reconnus de la *langue des hommes*, comme l'appelait l'empereur Charles Quint. Non par qu'elle soit exclusivement en possession de mériter cette qualification, mais en rien elle n'a encore été indigne de ce magnifique éloge.

Mais si paradoxe tel n'est pas le sentiment du *Votre du Crescent*. Nous étions sentiment avec intention, parceque nous sommes convaincus qu'il n'a jamais bien compris le savant et noble instrument de l'esprit. Le Français lui est un inconnu dont il méprise d'avoir sans doute suffisamment hanté la société; comme nous l'empire et auparavant la langue et la literature Anglaises étaient traitées de barbare parce qu'on ne les savait pas. Tel n'est pas pourtant l'opinion des écrivains critiques anglais. Les Drs. Blair, Alison, Gregory, lord Brougham, Burke, lord Chesterfield, Bolingbroke, Gage et Addison ne pas-sent pas pour comme le Votre et jugement de la chose française au haut de leur intelligence. Les Italiens et les Espagnols sont du même avis, en disant appréciateurs.

Mais ce n'est pas tout, Christine, la grande Catherine et le grand Frédéric n'écrivaient qu'en français. Deux des plus beaux génies de l'Allemagne, Schelegel et Humbolt ainsi que les savants géographes Balbi et Malte-Brun, l'un Danois, l'autre Italien, n'ont pas dédaigné de se servir de la langue française pour écrire leurs grands ouvrages originaux. Il est vrai que Charles XII de Suède avait obtiennent refusé d'apprendre le Français; mais au point de vue de la critique qui est juste, Charles n'était qu'un *mad cap* peu digne d'estime.

Que ne pas-il maintenant, c'est que l'histoire, le roman réel et fictif, ces portraits des cotes serieux, passionnés ou ridicules de l'espèce humain, sont cultivés en France au point de mériter les traductions et les traductions de tous les peuples. Ici on ne vit que de cela et on est encore ingrat. Je ne m'arrêterai pas à la banalité de la diplomatie parlant français. Mais le motif déterminant de cette proscription fâcheuse et autonomé de la langue des fondateurs de la Nouvelle-Orléans n'est attribuable qu'à des considérations impartiales. De là viennent ces verdicts sans jury, sans débats, ces coups d'Etat décrétés en matière de littérature et de libéralité. Pourtant il avait été implolé par Napoléon, lors de la cession de la Louisiane, que la langue Française y serait conservée tant il avait pressenti la durable rivalité entre les deux formes de la pensée.

Sans doute que la susceptibilité du *Matins* avait été éveillée par la lecture de quelques ci-devant critiques français; bien innocents de l'intention de ses lecteurs originaux et appréciant les œuvres à travers le brouillard des préjugés d'école.

Proclamons en face du public l'inanité de la langue et de la literature anglaise-est une des plus bornées. Ambroise qui en écrivait puisse commentaire, restant plus maladroites et iniques que jamais. Ce qui est en tous points la contre-partie du lacrum de *Natina*. Les deux langues ont été le sujet de sérieuses réflexions de la part du gouverneur, qui en signale les inconvénients et les difficultés. Il signale les abus du vagabondage, et l'exemption du paiement dans les poursuites pour dettes, paraît réclamer du gouverneur exiger une prompte attention.

La partie pratique du document se termine par des remarques sur la milice et sur les chemins de fer. La fréquence des accidents et la nécessité d'établir un système de sûreté, pour les lignes sont l'objet de considérations étendues.

Enfin, M. Hamilton Fish arrive à la question de l'esclavage qu'il traite au point de vue du Nord, mais avec une pleine de modération. Le message se termine par une citation empruntée au dernier message de Washington, par l'esprit conciliateur qui doit animer tous les membres de l'Union. Il est à souhaiter dignement un travail remarquable, et jamais ce magnifique appel du Père de la patrie n'a retenti en des circonstances plus critiques et plus solennelles pour la grande confédération américaine.

J. L.

THEATRE D'ORLEANS.

Les Martyrs—La Favorite.

Les deux représentations de cette semaine ont été des plus brillantes, et un progrès réel a été remarqué. Duhaz a retrouvé toute la plénitude de ses moyens et vibrante et et belle; Corradi est revenu sur nos bancs et semble avoir compris combien il se fortifiait depuis son retour parmi nous; cet artiste, nous le constatons avec un réitérable plaisir, a retrouvé quelques une de ses accentes de la saison dernière, et nous braves qui lui sont revenus, timides d'abord, il a dû comprendre que le public d'Orléans n'attend qu'une occasion pour lâcher ses applaudissements. Il est encore et la faveur pourra prétendre son vol vers lui.

Mme Dorville gagne tous les jours dans l'estime du parterre, et l'éveil nouvant des réputations musicales et dramatiques. Ce n'est ici que justice, et plus nous connaîtrons cette artiste plus nous admirons sa voix large et patinante. Tristefois nous leur donnerons le conseil de ne pas se laisser aller à des excès dangereux, à ces cris bruyants qui donnent une partie du public, qui dont les véritables appréciateurs siéent avant tout la sobriété. Ce sont pour la vraie d'une calamitrice de véritables cassemens, et tout en avoir peut périr. Il n'est pas douteux que d'en dire, comme Rubini, quelque jour cette cavatine cantre; la bouche du temps, le voile se déchire et dans gloire, furtand artistes, qui tombe et disparu. Il nous engagerons Mlle Dupuis à se garder de ces bons de jouissance, et quelque jour quelque jalousie ou de dépit pour la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie.

Bref, la représentation des Martyrs a été, comme toutes les fois, l'occasion de deux rappels pour Pauline et Mme Polydoro: pour ceux qui ne nous assistaient à la Dépêche qui ne figurants et ses compagnes entre toujours dont attendu que dans cette mêlée de mardi.

Pour ne finir avec les Martyrs, un conseil d'ami à M. Grant. Thebes, Tantôt, de réclamer voire marche, elle est dangereuse dans le grand théâtre. Nous savons qu'ici vous avez à combattre la nature, mais: vouloir, c'est pouvoir.

Jeudi nous avait promis la Norma; mais une indisposition de Mme Bosson força de changer subitement le spectacle, et les affiches ne furent collées que très tard dans la matinée; mais d'une chanteuse qui aurait été complète, on pouvait bien faire une faible recette. Et pourtant, si l'on avait pu prévoir avec quel admirable ensemble la *Favorite* serait rendue et chantée, tous les dilettanti seraient accourus.

Nous ne parlons que pour mémoire du lever du rideau: *la Tasse cassée* où tous les artistes et tout surtout M. Choi ont parfaitement rendu leurs rôles.

Nous n'analyserons pas de vantage chaque acte de l'opéra; tout a été exécuté avec un ensemble parfait, et sans les explications déplacées de certaines pages qui dérideraient jusqu'aux gardes d'Alphonse, nous n'aurions rien à redire à la pièce et à ses interprètes. Tout-fois nous demandons adresser une question à Dulaz: que signifie la cornaline qui brillait au doigt du novice Fernand? A tout autre nous ne ferions peut-être pas l'honneur de cette question, mais pour un artiste d'une telle valeur, il n'est point de petits détails. Ce sont même ces derniers qui donnent le cachet de l'artiste véritablement intelligent et consciencieux.

Nous le répétons: la *Favorite* a été jouée mieux que jamais et avec une perfection désespérante pour l'avenir. Mme Derville a été elle, c'est tout dire. Dulaz a retrouvé ses notes les plus pures, les plus puissantes, et il a été parfait d'un bout à l'autre. Il faut citer surtout la belle scène où Arnaud apprend quelle femme il a épousée: l'artiste a eu des mouvements dramatiques admirables et l'émotion avait gagné la salle. Il nous a même semblé entendre un heureux qui, pressé par un sentiment honorable mais peu musical, poussa, dans un tacet, un soupir déchirant d'imagination, omis à coup sûr par Donizetti dans son orchestration.

A l'heure où nous écrivons, les sons d'un piano arrivent jusqu'à nous et nous reconnaissons les *Fleurs d'Orange*. Cette charmante valse a donc vu le jour, et s'il faut en juger par la disparition des premiers exemplaires, nous l'entendrons souvent; le vogue de ces gracieuses pages dans nos maisons nous l'avons entendue le même soir, sans compter une réunion particulière où l'on a valsé jusqu'à deux heures du matin. Pour n'avoir que deux jours d'existence, c'est aller vite en chemin: ce qui nous rassure à cet égard, c'est la valeur réelle de ce charmant caprice joli et gracieux comme celle à qui l'auteur l'a dédié. Les dames désireuses de se procurer les *Fleurs d'Orange*, feront prudemment de ne prendre l'air que d'ici à quelques jours, sinon, qu'un petit nombre d'exemplaires.

JAQUES DE R....

Chronique locale.

—Des voleurs se sont introduits pendant la nuit du mercredi dans le magasin de grocerie de Joel Chandler, rue des Champs-Elysées, et ont enlevé une montre et quelques effets d'habillement.

—Le recorder Génois a envoyé devant la 1re Cour de District Jose Marin, sous l'accusation d'avoir assassiné sur un coutseau le Sr. André Lasso.—Marguerite Thomas, f. c. a également été envoyée devant la même Cour, sous l'accusation d'avoir donné suite à une esclave maronne appartenant à M. Lafayette.

—Mme Gerstl, J. Perez, Thos. Cooper et Thos. Murphy, accusés séparément d'ivresse, ont fourni caution pour comparaître en Cour lors de l'appel de leurs affaires.

—Hale Gaines et Wm. Harris, accusés d'avoir forcé la maison de M. Whitney, passager à la *Empire City*, et d'en avoir enlevé environ vingt livres d'or, évaluées à $1000, ont comparu hier devant le recorder Baldwin. La maîtresse-servante de ces messieurs arrivait de la Californie où il avait amassé à grand peine la petite fortune dont il a été si malheureusement dépossédé. Les accusés qui sont bien connus de la police, ont été envoyés en prison attendre l'examen de leur affaire.

—Le recorder Baldwin a envoyé hier devant la 1re Cour de District le nommé G. Wellington, sous l'accusation d'avoir volé de la viande au marché Poydras.

—La police a fait hier une descente dans le café de Joseph Pinto, encognure St-Louis et Bassin, et a saisi des jeux de hasard. Pinto, Jos. Bonnet, Isaac C. Minard, tenant un jeu de Faraon, Jos. Bonnet, sont les noms suivant étaient assises autour de la table.—Sam Smith, Wm. Thompson, J. Robinson, Robt. Dick et Philip Tickson. Au moment où la police fit son entrée dans la salle le jeu était en pleine activité, et les deux frères furent après avoir fait ruffle des belles de bancs, mettent tous arrêtés, y compris le maître du café, et conduits par le sergent recorder Canis qui les envoya à la 1re Cour de District. Le jeune Bellamy ayant demandé un cautionnement de $3000 à cha-cun des accusés, ceux-ci se trouvant dans l'impossibilité de le fournir, ils ont été envoyés en prison attendre l'examen de leur affaire.

—Joseph Rodrigues h. c. l. a été arrêté hier dans la 1re Municipalité, sous accusation d'avoir donné asile à un esclave marron appartenant à M. Malaun.

—Une somme de $980 a été volée pendant la nuit de jeudi à la plus grande partie du 1er Marché, au préjudice de l'Hôtel Marigny, rue St-Charles. Le voleur n'a pas encore été arrêté.

—M. Christian et Thos Morris ont comparu hier devant le recorder Génois sous l'accusation d'ivresse, provoqué et menacé l'officier de police chargé de maintenir dans l'exercice de ses fonctions. Ils ont été condamnés à une amende de $100 chacun. M. R. Perrot, avocat de la municipalité, est chargé du recouvrement de cette amende.

—Le nommé Sandy a été envoyé hier par le recorder Genois devant la cour du juge Dorbe, sous l'accusation de s'être introduit dans le bureau de M. Amédée Ducatel, rue Toulouse, et d'en avoir volé $100 en argent et une barre de métal qu'il prit pour une barre d'or.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

ILLUSTRES RETROUVÉES.—SECRET PERDU.

A peine M. de Calonne traversait-il la galerie pour retourner chez lui, que l'oeugle d'une main pressée grata la porte du boudoir de la reine.

Entre qui?

—Madame, dit-elle, il est là.

—Le cardinal? demanda la reine, un peu étonnée du mot *il* qui signifie tant de choses, pour ne pas dire une femme.

Elle n'acheva pas. Jeanne avait déjà introduit M. de Rohan, et pris congé, en serrant à la dérobée la main du protecteur protégé.

Le prince ne trouva seul à trois pas de la reine, à laquelle il fit bien respectueusement les salutations obligées.

La reine, voyant cette réserve pleine de tact, fut touchée; elle tendit sa main au cardinal, qui n'avait pas encore levé les yeux sur elle.

—Monsieur, dit-elle, on m'a rapporté de vous un trait qui vous fait bien des torts.

—Permettez-moi, dit le prince en tremblant d'une émotion qui n'était pas affectée, permettez-moi, madame, de vous affirmer que les torts dont parle Votre Majesté seraient bien autrement partagés entre moi et mes ennemis.

—Je ne vous défends point de vous justifier, répliqua la reine avec dignité, mais ce que vous me diriez jetterait une ombre sur l'amour et le respect que j'ai pour mon pays et ma famille. Vous ne pouvez vous disculper qu'en me disant, monsieur le cardinal. Mais, tenez, ne faites pas cet aveu fatal, ne vous deuil-tez il brûlerait encore vos doigts ou les miens; vous savez sur le nouveau jour qui vous a révélé à moi, obligeant, respectueux, dévoué.

—Dévoué jusqu'à la mort, interrompit le cardinal.

—A la bonne heure. Mais, fit Marie-Antoinette en souriant, jusqu'à présent, il ne s'agit que de la Reine. Vous me serez dévoué jusqu'à la Reine, monsieur le cardinal? C'est fort beau, bien assez beau. Heureusement, j'y mets bon ordre. Vous vivrez et vous ne serez pas ruiné, à moins, que comme on le dit, vous ne vous ruiniez vous-même.

—Madame....

—Ce sont vos affaires. Toutefois, en amie, puisque nous voilà bons amis, je vous donnerai un conseil: Soyez économe, c'est une vertu pastorale; le Roi vous aimera mieux économe que prodigue.

—Je deviendrai avare pour plaire à Votre Majesté.

—Le roi, reprit la reine avec une nuance délicate, n'aime pas non plus les avares.

—Je deviendrai ce que Votre Majesté voudra, interrompit le cardinal avec une passion mal déguisée.

—Je voudrais-le donc, coupa brusquement la reine, que vous ne seriez pas ruiné par mon fait. Vous avez répondu pour moi, je vous en remercie, mais j'ai de quoi faire honneur à mes engagemens, ne vous occupez donc plus de ces affaires qui, à partir du premier paiement ne regarderont que moi.

—Pour que l'affaire soit terminée, madame, dit alors le cardinal en s'inclinant, il me reste à offrir le collier à Votre Majesté.

En même temps, il tira de sa poche, l'écrin qu'il présenta à la reine.

Elle ne le regarda même pas, ce qui accusait chez elle un bien grand désir de la voir, et tremblante de joie elle le déposa sur un chiffonnier, mais sans se rasseoir.

Le cardinal crut y comprendre quelques propos de politesse qui furent très bien reçus, puis revint sur ce qu'avait dit la reine, à propos de leur réconciliation.

Mais, comme elle s'était promis de ne pas regarder les diamans devant lui et qu'elle brûlait de les voir, elle ne l'écouta plus qu'avec distraction.

Par distraction aussi elle lui abandonna sa main, qu'il baisa d'un air transporté. Alors il prit congé, ayant gâtée, en qui le coudoie de joie. Un simple sans ne gêne jamais, en indifferent moins encore.

Ainsi se passa cette entrevue, qui fermé toutes les plaies du cœur du cardinal. Il partit de chez la reine, enthousiasmé, ivre d'espérance, et prêt à prouver à Mme de La Motte que reconnaissance sans bornes pour la négociation qu'elle avait si heureusement menée à bien.

Jeanne l'attendait dans son carrosse, c'est pas en avant de la barrière; elle reçut la protection de mémoire de son amitié.

—Eh bien, dit-elle après la première exclamation de joie pardonnée, avez-vous fait bien vu Madame? Le Rire adorablement vous a-t-il gagné des compensations? Quelque chose de plus que de l'argent?

—Ne rien que, chère enfantine, dit le prince; je suis fou de bonheur.

—Déjà!

—Attendez-moi, et dans trois semaines je puis tenir un ministère.

—Fous! dans trois semaines; comme d'ici long; l'échéance des premiers engagemens en fixée à quinze jours d'ici.

—Oh! sont les bonheurs arrivent à la fois; le reina à de l'argent, elle paiera; j'aurai en la mérite de l'intention, seulement. C'est trop peu, monsieur, d'honneur, c'est trop peu. Dites m'en encore que j'eusse payé bien volontiers cette réconnaissance au prix de cinq cent mille livres.

—Soyez tranquille, interrompit le comteur en souriant, vous serez ce mérite-là pardessus les autres. Y tenez-vous beaucoup?

—J'avoue que je le préférais; la reine devenue mon obligée....

—Mauvaigner, quelque chose me dit que vous jouirez de cette satisfaction. Vous y étes-vous préparé?

—J'ai fait vendre mes derniers biens et engagé pour l'année prochaine mes revenus et mes bénéfices.

—Vous avez les cinq cent mille livres, alors?

—Je les ai; seulement, après ce paiement fait, je ne saurai plus comment faire.

—Le paiement, s'écria Jeanne, nous donne un trimestre de tranquillité. Et trois mois, que d'événemens, bon Dieu!

—C'est vrai; mais le roi me fait dire de ne plus faire de dettes.

—Un séjour de deux mois au ministère vous mettra tous vos comptes au net.

—Oh! comtesse....

—Ne vous révoltez pas. Si vous ne le faisez pas, vous cousine le forcient.

—Vous avez toujours raison. Où allez-vous?

—Retrouver la reine, savoir l'effet qu'a produit votre présence.

—Très bien. Moi je retourne à Paris.

—Pourquoi? Vous seriez revenu au jeu ce soir. C'est d'une bonne tactique; n'abandonnez pas le terrain.

—Il faut malheureusement que je me trouve à un rendez-vous que j'ai reçu ce matin avant de partir.

—Un rendez-vous?

—Assez sérieux, si j'en juge par le contenu du billet qu'on m'a fait tenir. *Voyez....*

—Une écriture d'homme, dit la comtesse.

Et elle lut:

"Monsieur, quelqu'un veut vous entretenir du recouvrement d'une somme importante. Cette personne se présentera ce soir chez vous, à Paris, pour obtenir l'honneur d'une "audience."

—Anonyme.... Un mendiant.

—Non, comtesse, on ne s'expose pas de gaîté de cœur à être bâtonné par mes gens, pour s'être joué de moi.

—Vous croyez?

—Je ne sais pourquoi, mais il me semble que je connais cette écriture.

—Allez donc, monseigneur; d'ailleurs, on ne risque jamais grand chose avec les gens qui promettent de l'argent. Ce qu'il y aura de pis, ce serait qu'il ne payeraient pas. Adieu monseigneur.

—Comtesse, au bonheur de vous revoir.

—A propos, monseigneur, deux choses.

—Lesquelles?

—Si, par hasard, il allait vous sentir inopinément une grosse somme?

—Eh bien! comtesse?

—Ne négligez chose de perdu; une trouvaille! un trésor!

—Je vous entends, espiègle, part à deux, voulez-vous dire?

—Ma foi, monseigneur!

—Vous avez bonheur, comtesse; pourquoi ne vous en tiendrais-je compte. Ce sera fait. Vous chasse à pervent?

—La vôtre. Ne vous mettez pas de hasard les cinq cent mille livres.

—Oh! ne craignez rien.

Et ils se séparèrent. Puis le cardinal revint à Paris dans une atmosphère de félicités célestes.

La vie changeait de face pour lui en effet depuis deux heures. S'il n'était qu'amoureux la reine venait de lui donner plus qu'il n'aurait pu espérer d'elle; s'il était ambitieux, elle lui faisait espérer plus encore.

Il était riche, habilement conduit par sa femme, devenait l'instrument d'une fortune que rien ne pourrait arrêter. Le prince Louis se sentait plein d'idées; il avait autant de gentilhomme que pas un de ses rivaux, il entendait la question d'amélioration, il rallait le clergé au peuple pour former une de ces milices nouvelles qui gouvernent longtemps par la force et par le droit.

Il était à la tête de ce mouvement de réforme la reine, qu'idolâtrait, et dont il en était le pacifiant toujours croissante en une popularité sans égale: il était le rêve du prélat, et ce rêve on neut mes tendre de la reine Marie-Antoinette pour plaire à Votre Majesté une réalité.

Alors, l'étourdi, remongeait à ses projets triomphans, le mondain se faisait philosophe, l'inté devenait un travailleur infatigable. C'est que riche aussi pour les grands caractère que de changer la pâleur des Pâmoiches contre la fatigue de l'étude. M. de Rohan fit alle loin, traîna par cet attelage ardent que l'on nomme l'amour et l'ambition.

Il se crut à l'heure du retour à Paris, brûla d'un coup une valise de billets anonymes, aspira son bicondant pour ordonner des *Fermes*, fit tailler des plumes pour en secrétaire pour écrire deux mémoires sur la politique de l'Angleterre, qu'il comprenait à merveille, et, depuis une heure au travail, il commençait à rentrer dans la possession de lui-même, ainsi qu'un coup de sonnette l'avertit, dans son cabinet, qu'une visite importante lui arrivait.

Un huissier parut.

—Qui est-ce? demanda le prélat.

—La personne qui a écrit ce matin à monseigneur.

—Sans signer!

—Oui, monseigneur.

—Mais cette personne a un nom. Demandez-le-lui.

L'huissier revint le moment d'après:

—M. le comte de Cagliostro, dit-il.

Le prince tressaillit.

—Qu'il entre.

Le comte entra, les portes se refermèrent derrière lui.

—Grand Dieu! s'écria le cardinal, qu'est-ce que je vois?

—N'est-ce pas, monseigneur, dit Cagliostro avec un sourire, que je suis vivant?

—Est-il possible.... murmura M. de Rohan, Joseph Balsamo vivant, lui qu'on disait mort dans cet incendie.... Joseph Balsamo....

—Comte Cagliostro, vivant, oui, monseigneur, et vivant plus que jamais.

—Mais, monsieur, sous quel nom vous présentez-vous alors.... et pourquoi n'avoir pas gardé l'ancien?

—Précisément, monseigneur, parce qu'il est ancien et qu'il rapelle, à moi d'abord, aux autres ennuis, trop de souvenirs tristes ou pénans. Je ne parle que de vous, monseigneur, d'ailleurs, n'essayez-vous pas refusé la porte à Joseph Balsamo?

—Moi! mais non, monsieur, non.

Et le cardinal: « encore étonné, n'offrait pas même un siège à Cagliostro.

—C'est qu'alors, reprit celui-ci, Votre Eminence a plus de mémoire et de probité que tous les autres hommes ensemble.

—Monsieur, vous m'avez autrefois rendu un tel service....

—N'est-ce pas, Monsieur, interrompit Balsamo, que je n'ai pas changé d'âge, et que je suis un bien bel échantillon des résultats de mes gouttes de vie.

—Je le confesse, monsieur, mais vous êtes au-dessus de l'humanité, vous qui dispensez libralement l'or et la santé à qui veut.

—La santé, je ne dis pas, monseigneur; mais l'or.... non, oh! non pas....

—Vous ne faites plus d'or?

—Non, monseigneur.

—Et mais pourquoi?

—Parce que j'ai perdu la dernière parcelle d'un ingrédient indispensable que mon maître, le sage Althotas, m'avait donnée après un sortilège d'Egypte. La seule chose recette que je n'ai jamais sue en propre.

—Il l'a gardée.

—Non.... c'est-à-dire oui, gardée ou emportée dans la tombeau, comme vous voudrez.

—Il est mort.

—Je l'ai perdu.

—Comment n'avez-vous pas prolongé la vie de cet homme, indispensable recéleur de l'indéposable recette, vous qui vous êtes gardé vivant et jeune depuis des siècles à ce que vous dites?

—Parce que je puis tout contre la maladie, contre la blessure, mais rien contre l'accident qui me sans qu'on m'appelle.

—Et c'est un accident qui a terminé les jours d'Althotas?

—Vous avez dû l'apprendre, puisque vous savez mes noms.

—Cet incendie de la rue Saint-Claude, dans lequel vous avez disparu.

—